

Image not found or type unknown



# droit de préserver son nom lors d'un proces en assises

Par **krystel22**, le **22/10/2010** à **15:33**

Bonjour,

Je voudrais savoir s'il existe une loi pour que le nom et prenom d'une personne jugée en cour d'assises ne soit pas divulgué sur le journal local. Merci d'avance pour vos réponses